

CARTE BLANCHE

## Ma colère me gêne

Nazmi, 16 ans, Rom du Kosovo.

Je suis venu en Suisse en 2004, alors que j'avais onze ans. Je me plais bien ici. J'ai eu bien des bagarres, mais parfois elles ont débouché sur des amitiés. Au Kosovo, je ne pouvais pas aller à l'école parce que j'avais peur de quitter la maison et d'être tué.

Une fois, ils sont venus chez nous alors que mes parents n'étaient pas à la maison et ont planté un couteau dans mon bras. J'avais alors six ans. Puis, nous avons fui au Monténégro où nous avons vécu dans une maison en bois, qui a été incendiée je ne sais pas par qui. Je me souviens que nous étions allés en ville et que nous rentrions à la maison pour dormir. Ma mère avait fait le repas pour mon père et lorsqu'elle est partie pour le chercher, quelques individus ont mis le feu à notre maison.

J'ai couru dehors et ai remarqué que ma petite sœur n'était pas là. Je suis retourné dans la maison en feu pour la chercher. Quand j'ai voulu la prendre dans mes bras, le toit est tout à coup tombé et a également cogné ma tête. Ma sœur était brûlée. Elle avait un an était la personne la plus importante dans ma vie.

Mon vécu malheureux m'a transformé dans le sens où je ne sens rien quand je me bats. Je ne sens aucune douleur. Je n'ai plus aucune peur de mourir. Mais je ferais tout pour qu'il n'arrive rien à ma famille. Pour mes vrais amis aussi. Au fond, je suis un brave gaillard. J'ai aussi de la compassion. Mais quand on me fait quelque chose, je disjoncte.

Si j'avais grandi ici, je serais peut-être devenu comme les autres jeunes. Ma colère me gêne. Cela va me poser des problèmes à l'avenir. Je ne peux pas parler de mon vécu avec mes camarades. Quand ils voient mes cicatrices, ils disent simplement : « cool que tu aies survécu ». Les jeunes ne parlent pas volontiers de leurs sentiments. Ou bien ils ne s'intéressent pas à la guerre et à ce que nous avons vécu.

A vrai dire, je trouve la Suisse belle, je suis content d'être ici, c'est un pays sympa.

Extrait du nouveau livre d'Eva Burkard : **Balkan – Kids**, janvier 2010, éd. Huber. Les Roms du Kosovo vivent dans des conditions extrêmement peu sûres et

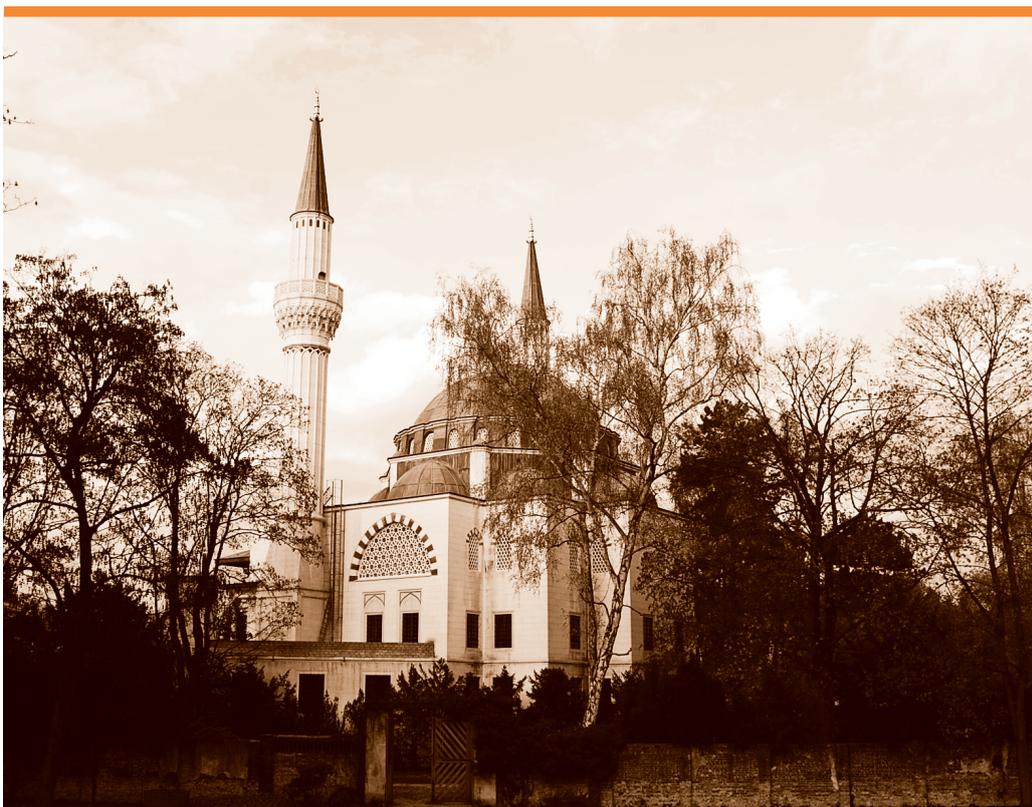


**Solidarité  
sans  
frontières**

**BULLETIN  
SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRES**

**N° 4, DÉCEMBRE 2009**

**WWW.SOSF.CH**



**Au moment de mettre ce Bulletin sous presse, il est trop tôt pour connaître le sort de l'initiative anti-minarets. Mais ce qui est sûr c'est que cette initiative n'aura pas été la dernière tentative de créer une atmosphère xénophobe aux frais des musulmanes et musulmans. Les photos de ce numéro nous viennent de Jörg Möller. Elles montrent des mosquées de Berlin ici la mosquée Sehittlik à Neukölln.**

indignes. Ils n'ont une sécurité relative que s'ils restent dans des camps et des enclaves prévus spécialement pour eux. Cet isolement social rend difficile l'accès à des institutions publiques, aux écoles et aux soins médicaux. Leurs conditions de vie restent ainsi précaires et leur avenir est plus que sombre. ❁

**Schengen** pages 2 à 3

Campagne

« Reprends tes données »

**Aidez** page 4

A Noël, offrir de la solidarité

**Dossier** pages 5 à 8

Invitation

aux troisièmes Etats généraux des migrant-e-s

## EUROPE DE GAUCHE EN BAS (15)

### «Reprends tes données»

*Solidarité sans frontières soutient avec grundrechte.ch la campagne lancée à l'échelon européen contre la soif policière de données.*

Le 1<sup>er</sup> octobre 2009, a été lancée la campagne «Fais valoir ton droit dans l'Europe des polices, récupère tes données!». Plus de 40 groupes de 11 pays européens en appellent aux personnes pour qu'elles invoquent leur droit d'être renseignées et qu'elles demandent aux autorités de police quelles données sont enregistrées à leur sujet. Cet appel s'inscrit dans le contexte de que l'on appelle le programme de Stockholm, plan quinquennal pour la politique intérieure et juridique de l'UE. Ce programme devrait être adopté formellement les 11 et 12 décembre lors de la rencontre au sommet de l'UE.

Aujourd'hui déjà, des millions de personnes sont enregistrées dans les banques centrales de données de l'UE. Le seul système d'information de Schengen (SIS) contient à peu près un million d'ensembles de données personnelles dont environ le 90% concerne des ressortissant-e-s d'un pays extérieur à l'UE qui doivent être empêchés d'entrer dans l'espace de bien-être européen ou en être chassés. Comme le championnat européen de football de 2008 et le sommet de l'OTAN de Strasbourg d'avril 2009 l'ont montré, l'échange transfrontalier de données concerne cependant également des citoyen-ne-s de l'UE et des Etats Schengen associés. L'interdiction d'entrée ou de sortie et d'autres mesures de contrainte policières révèlent que les informations recueillies ne sont pas sans conséquences. Les standards de la protection des données se déplacent au contraire déjà actuellement à un niveau minimal. Le programme de Stockholm prévoit maintenant un nouveau démantèlement de ce «marché intérieur libre pour les données de police».

Avec leur campagne, les groupes qui y participent entendent fournir du travail de relations publiques critiques. En plus, ils veulent obtenir un regard sur les pratiques de l'échange transfrontalier d'informations. Il s'agit enfin d'aider les personnes touchées à faire valoir leurs droits de corriger ou de faire supprimer des données enregistrées de manière illicite et de leur proposer une assistance juridique. Le principal instrument de la campagne est un «générateur de demandes de renseignements» qui, dès l'inscription des indications nécessaires en ligne, génère automatiquement une demande de consultation prête à l'envoi qu'il suffira d'adresser par la poste à l'autorité policière responsable en l'espèce. Pour la Suisse, cette possibilité automatisée n'existe toutefois pour le moment qu'en ce qui concerne le SIS. On trouve l'appel et un lien pour le générateur de renseignements également sur le site de Sosf.

Heiner Busch

<http://euro-data.noblogs.org/>

PERSONNES MIGRANTES DANS LE SYSTÈME D'INFORMATION DE SCHENGEN

## Internationaliser la protection juridique!

*Angela Furmaniak est l'une des personnes qui ont initié la campagne «Reprends tes données». Cette avocate de Lörrach (Allemagne) travaille en droit des étrangers en en droit d'asile. Nous l'avons interrogée sur ses expériences avec le système d'information de Schengen (SIS).*

**Presque 90% de toutes les personnes enregistrées dans le SIS sont des migrant-e-s de pays non membres de l'UE ou de l'AELE. Comment en viennent-elles à y figurer et que signifie une telle inscription d'un point de vue pratique ?**

Ces inscriptions en vue du refus de leur entrée dans l'espace Schengen se fondent sur l'art. 96 al. 3 de l'accord de Schengen. Elles interviennent la plupart du temps après un renvoi ou une expulsion. Leur conséquence est l'interdiction d'entrée des personnes concernées non seulement dans le pays qui les a renvoyées ou expulsées mais aussi dans tout l'espace Schengen du Portugal à la Pologne. Concrètement, aucun autre Etat Schengen n'a le droit d'octroyer un visa même si elles y ont des relations familiales et que les conditions d'une autorisation de séjour seraient ainsi remplies.

Assez grave que de telles atteintes à la liberté soient juridiquement admissibles. Dans un nombre effrayant de cas, les autorités nationales compétentes violent en plus le droit. Elles inscrivent des personnes pour lesquelles une inscription n'est tout simplement pas licite, par exemple parce qu'elles ont simplement passé dans la clandestinité. Ou alors la durée de l'enregistrement est fixée de manière beaucoup trop longue.

**L'accord de Schengen contient cependant également des dispositions sur la protection des données et la protection juridique qui permettent une suppression ou une correction de telles données. Comment fonctionnent-elles ?**

L'accord prévoit certes des possibilités de protection juridique, mais il est difficile de les faire appliquer. Je travaille actuellement pour un Algérien qui a été renvoyé d'Allemagne en Algérie il y a quatre ans. L'Allemagne l'avait inscrit pour ce motif dans le SIS pour qu'il soit interdit d'entrée. Entre-temps, mon mandant a épousé une Suissesse et aimerait se rendre en Suisse pour la retrouver. Pour le moment, le regroupement familial lui a toutefois été refusé en raison de son inscription dans le SIS.

La Suisse pourrait introduire de son propre chef ce qu'on appelle une procédure de consultation selon l'art. 25 al. 2 de l'accord de Schengen. Cela signifie qu'elle pourrait informer l'autorité allemande de police des étrangers qu'elle aimerait accorder un visa à mon mandant et faire en sorte que l'Allemagne retire l'inscription au SIS. Malheureusement, j'ai l'impression que



**La construction de la mosquée Chadidscha à Pankow-Heinersdorf a provoqué une mobilisation de la droite sous une « Bürgerinitiative » dont les adhérents n'ont pas eu peur d'user de violence.**

l'autorité compétente ne connaît pas du tout la procédure de consultation ou en tous les cas qu'elle n'a guère la volonté de l'introduire. Nous avons ainsi sollicité directement de l'autorité allemande qu'elle retire l'inscription. Mais la difficulté, c'est que l'autorité allemande est d'avis que tant qu'il y a interdiction nationale d'entrée – et cela peut durer très longtemps – cette interdiction doit valoir également pour le reste de l'espace Schengen. Cette position est complètement contraire au droit. Nous devons ainsi exiger la suppression de l'inscription au SIS par la voie judiciaire. Mais cela va prendre du temps.

Pour les personnes qui n'ont pas de relations dans un Etat de l'espace Schengen, il est presque impossible, pour des motifs de langue et de moyens financiers, d'obtenir une protection juridique contre une inscription au SIS.

### **La procédure implique-t-elle ainsi toujours au moins deux pays ?**

Malheureusement, alors que les flux de données sont depuis longtemps internationalisés, la protection des données et la protection juridique ne le sont pas encore. Il n'y a pas de connexion européenne solide entre défenseurs des droits civiques et entre avocats. Il s'agit urgemment de s'activer dans ce sens. La Suisse ne fait partie de Schengen que depuis une année. C'est pourquoi,

pour les avocat-e-s suisses engagé-e-s il est important de rechercher une cohésion avec leurs pairs d'autres pays européens. J'en appelle ainsi aux organisations correspondantes d'avoir des échanges entre elles, d'établir des réseaux et de lancer des actions communes.

### **Que peut apporter la campagne « Reprends tes données » ?**

La campagne doit d'abord montrer aux autorités européennes de police et des étrangers que leur travail est observé. Dans des cas particuliers, nous pouvons également aider des personnes touchées à bénéficier d'une protection juridique effective contre une inscription au SIS. En outre, il s'agit d'une critique fondamentale de cette politique européenne de sécurité. Le discours juridique et politique ne peut et n'a pas le droit de se limiter à enrayer les excès de l'action étatique immanents au système. Nous devons au contraire développer des voies d'actions alternatives émancipatoires qui nous soient propres. ❁

Interview  
Heiner Busch

## Offrir de la solidarité avec les faibles

*La crise financière et économique frappe d'abord les faibles. Nous l'avons expliqué dans le dossier de notre dernier Bulletin. De son côté, Solidarité sans frontières sent aussi les effets de la crise. Au lieu de lancer un appel de fonds, nous vous demandons de faire mieux connaître notre voix pour une Suisse solidaire et de soutenir ainsi en même temps notre mouvement et nos objectifs – par le biais de vos cadeaux de Noël.*



### Offrir un peu de dignité

Depuis plus d'une année, des volontaires échangent des bons Migros contre de l'argent au café zurichois des réfugiés «Refugees Welcome». Dans le canton de Zurich, les requérants d'asile déboutés ne reçoivent pas d'argent mais seulement des bons Migros à titre d'aide d'urgence. 8 francs par jour. Cela les empêche de faire leurs courses dans des magasins meilleur marché ou de préparer ensemble des repas avec des produits de leurs pays d'origine. Lorsqu'ils peuvent échanger les bons en espèces, ils récupèrent un peu de leur liberté et de leur dignité.

Offrez des bons Migros – utilisables dans chaque magasin de la Migros – et, en plus, un abonnement annuel à notre Bulletin. Les destinataires de vos cadeaux apprendront ainsi pendant une année davantage sur les aléas et les déficits de la politique suisse de l'asile et des migrations.

Nous envoyons un certificat de cadeau avec les bons, soit à votre adresse, soit directement au destinataire de votre cadeau pour autant que votre commande nous parvienne jusqu'au 15 décembre 2009.



### Livre « Die Fremdmacher »

A l'occasion de son 20<sup>e</sup> anniversaire, Solidarité sans frontières a publié le livre «Die Fremdmacher» d'Anni Lanz et de Manfred Züfle, malheureusement décédé entre-temps. C'est une histoire passionnante de la résistance contre la politique suisse d'asile et des migrations. Les auteurs décrivent de leurs points de vue d'écrivain aux pensées politiques et de militante de la base comment les étrangers et ce qui nous est étranger ont été construits ces trente dernières années Manfred et comment ils ont été différenciés et exclus par notre identité propre également construite. Ce livre mérite encore d'être lu et ferait un bon cadeau également pour de jeunes gens déjà ou pas encore engagés.

A commander chez nous pour 15.– (au lieu de 22.–), port compris; nous vous l'envoyons volontiers avec un numéro actuel du Bulletin.



### Offrez la qualité de membre

Solidarité sans frontières a bien des membres fidèles. Toutefois, le nombre des nouveaux membres est restreint. Or, nous n'avons pas l'argent qu'il faudrait pour faire de la publicité. C'est pourquoi, nous serions heureux qu'en votre qualité de membre ou d'abonné-e de Solidarité sans frontières, vous nous recommandiez sous la forme d'un cadeau de la qualité de membre à une personne qui ne nous connaît pas encore. Que ce soit, un filleul, un ou une collègue, un vieil ami ou une voisine serviable.

Vous pouvez offrir la qualité de membre pour un ou deux ans (rabais). Et veillez à ce que toujours plus de personnes puissent partager notre engagement en faveur des réfugiés, des sans-papiers et des personnes migrantes.

Nous vous envoyons un certificat de cadeau et le présent numéro par poste.



### Livre « Das Schweizerkreuz nicht mehr ertragen »

Le 2 mai 1991, la police a débarqué lors d'une conférence de presse tenue dans une maison de l'Eglise catholique et a arrêté les réfugiés kurdes présents. Le groupe de solidarité Flüeli-Ranft les avait caché depuis février. Erika Brühlmann-Jecklin a fait le portrait des réfugiés et des personnes qui les avaient cachés. L'expulsion dite du Flüeli-Ranft est devenue un événement marquant du mouvement de l'asile. Lire ou relire ce livre paru en 1994 vaut la peine aussi bien pour les anciens que pour les nouveaux activistes – le lien avec le présent est fait par l'abonnement au Bulletin sous forme de cadeau compris dans l'achat du livre.

Le livre, introuvable en librairie, et l'abonnement cadeau d'une année coûtent 40.–

## Simple à commander!

Passez vos commandes par mail à [sekretariat@sosf.ch](mailto:sekretariat@sosf.ch), par téléphone au 031 311 07 70 ou online sous

[www.sosf.ch/schenken](http://www.sosf.ch/schenken) et ce jusqu'au 15 décembre au plus tard.

Nous effectuons nos envois en courrier A.

## Nouvelles formes d'actions contre la politique migratoire restrictive

*Après le succès des Etats généraux de 2005 et 2007, Solidarité sans frontières vous invite aux troisièmes Etats généraux des migrant-e-s et des réfugié-e-s. L'accent y sera placé sur la recherche de nouvelles formes d'actions. Notre participation au débat politique habituel a malheureusement échoué ces dernières années. C'est pourquoi, nous voulons nous laisser inspirer par des formes créatives de résistance à l'exemple d'expériences faites en Suisse mais aussi dans d'autres pays. Notre but est de trouver et de développer des formes nouvelles de protestation pour pouvoir amener des personnes ayant des préjugés à réfléchir voire même à changer d'opinion.*

Un bref regard sur l'histoire des mouvements de résistance dans les domaines de l'asile et de la migration en Suisse montre qu'il y a eu diverses formes d'actions. Certaines se sont révélées efficaces : des luttes indépendantes au bon moment et limitées dans le temps. D'autres, comme par exemple des campagnes référendaires, ont été moins efficaces.

### **Nous voulons nous faire entendre!**

Aux troisièmes Etats généraux, nous nous demanderons quelles formes d'actions choisir pour être entendus. Il s'agira d'en trouver de nouvelles pour créer un espace de liberté pour la résistance et pour devenir efficaces.

#### **Boîte à idées! Actions contre l'exclusion et la discrimination**

Il est urgent que nous réfléchissions aux possibilités nouvelles et différentes que nous avons pour devenir ensemble une réelle force de résistance. Nous voulons développer l'aspect créatif dans notre travail politique, devenir actifs et ne pas réagir par une simple opposition au durcissement de la politique menée par les majorités politiques actuelles.

A cet effet, les Etats généraux seront le lieu d'exposer des actions déjà réalisées et

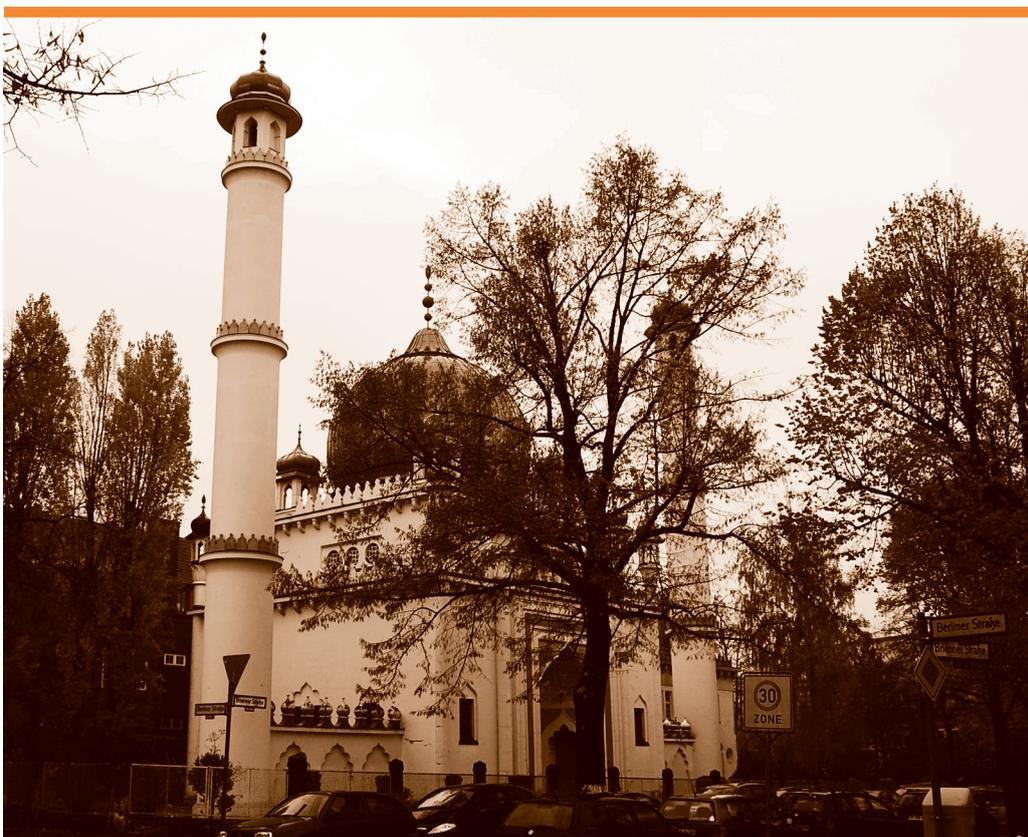


**Solidarité  
sans  
frontières**

**DOSSIER 4 – 2009  
SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRES**

**DÉCEMBRE 2009**

**TROISIÈMES ETATS GÉNÉRAUX  
DES MIGRANT-E-S**



**La mosquée Ahmadiyya a été construite dans le quartier Wilmersdorf de Berlin entre 1923 et 1925 avec ses minarets hauts de 32 mètres. C'est la mosquée la plus ancienne d'Allemagne.**

les expériences faites à leur sujet et d'élaborer ensemble d'autres types d'actions dans des ateliers. Sous la forme d'une exposition itinérante, le marché aux infos, les diverses organisations présentes pourront présenter leurs propres activités et formes d'actions.

Notre appel pour la Boîte à idées se propose de recueillir à l'avance des idées de formes d'actions créatives émanant de personnes individuelles et de groupes. Ces idées ainsi que le matériel individuel peuvent être envoyés à Solidarité sans frontières avant les Etats généraux où les participant-e-s pourront les présenter sous forme d'exposé, de film, d'enregistrement sonore ou autre. ❁

Balthasar Glättli und  
Jacqueline Kalbermatter

Inscriptions et informations détaillées sur l'appel pour la Boîte à idées et sur les troisièmes Etats généraux des migrant-e-s et des réfugié-e-s sous [www.sansnous.ch](http://www.sansnous.ch).

**Dossier du  
Bulletin 4 – 2009**

**Solidarité sans frontières  
Neuengasse 8  
3011 Berne  
[www.sosf.ch](http://www.sosf.ch)**

**sekretariat@sosf.ch  
Tél 031 311 07 70  
Fax 031 311 07 75**

**PC 30-13574-6**

TROISIÈMES ETATS GÉNÉRAUX

## Que se passe-t-il concrètement aux Etats généraux ?

*Les Etats généraux sont un lieu d'échanges et offrent la possibilité de se revoir ou de faire connaissance aux personnes actives dans le mouvement de protection des droits des migrant-e-s, des réfugié-e-s et des sans papiers de toute la Suisse.*

Concrètement, les échanges sur des actions créatives du passé et la recherche de nouvelles formes d'actions communes pour l'avenir se situent au centre des Etats généraux dont le programme se divise en quatre parties.

### 1. Présentation de formes d'actions

Le matin, diverses formes d'actions seront présentées. Il s'agira notamment de décrire des actions déjà réalisées et de connaître les expériences faites. Mais il faudra aussi présenter de nouvelles formes d'actions. Avec notre appel « Boîte à idées », nous recherchons des formes d'actions créatives proposées par des personnes individuelles et des groupes.

### 2. Marché d'info

Ayant déjà eu lieu en 2007, il sert à l'échange d'expériences. Diverses organisations peuvent se présenter sur des panneaux avec leurs domaines d'activité et leurs actions passées ou futures. Les participant-e-s aux Etats généraux ont ainsi l'occasion de s'informer tout au long de la journée et plus spécialement pendant la pause avant le repas de midi.

### 3. Ateliers : créativité active

En plus des formes d'actions présentées, nous aimerions aussi développer ensemble de nouvelles idées pour de possibles actions. Les divers ateliers élaboreront des formes d'actions sur certains thèmes et

situations. Leurs propositions seront ensuite brièvement rapportées en plénum.

### 4. Résolution

Nous souhaitons ne pas laisser se perdre les différents points discutés et les idées développées mais les fixer dans une résolution commune. Nous aimerions clôturer les Etats généraux par cette résolution commune. ❁



**En janvier 2007, les personnes venues assister à la pose de la première pierre de la mosquée Chadidscha à Pankow-Heinersdorf ont été opprimées et frappées. En marge d'une marche de protestation contre la construction de cette mosquée en juillet de la même année, 15 néonazis ont attaqué deux contre-manifestants gauchistes.**

## Boîte à idées!

*Présente-nous ton idée aux troisièmes Etats généraux le 13 décembre sous la forme d'un exposé, d'un film ou d'un enregistrement sonore, mets la en scène, dessine la... sois créatif/ve!*

### **As-tu une idée originale pour une action contre la politique migratoire restrictive de la Suisse?**

Peut-être qu'il y aura d'autres personnes qui t'aideront à mettre en œuvre ton idée. Envoie-nous ta proposition jusqu'au 6 décembre. Tu peux participer à titre individuel ou au nom d'un groupe. Décris-nous ton idée sur une page A4 au plus. Si tu as encore du matériel ou si tu as déjà réalisé une action, envoie-nous ces informations.

Il suffit un mail (eg2009@sosf.ch) ou un coup de fil au 031 311 07 81.

#### **Les conditions**

Les actions proposées devraient si possible satisfaire aux exigences suivantes:

- a) L'action doit être réalisable (ainsi pas le truc « je construis 20 avions légers pour les faire survoler les grandes villes de Suisse et dispenser, régulièrement pendant deux semaines, un brouillard artificiel avec un slogan massue dans le ciel »).
- b) L'action doit pouvoir être financée, ce qui veut dire que si elle coûte cher, il faudrait indiquer au moins approximativement comment la financer.
- c) Les personnes concernées devraient pouvoir participer aux actions. Si elles s'exposent à des sanctions, il faudrait prévoir une solution. Les diverses actions devraient idéalement pouvoir s'inscrire dans une campagne d'une certaine durée.
- d) Il faudrait éviter que les actions qui se veulent solidaires oublient de manière non solidaire les problèmes juridiques et quotidiens des personnes concernées.

Bien entendu, nous serions également contents que tu nous présentes brièvement une action créative que tu auras déjà menée. L'idéal serait qu'il en existe une petite vidéo que nous pourrions montrer dans la première partie des Etats généraux. ❀

#### LES DEUX PREMIERS ETATS GÉNÉRAUX

### Rappel

*Des Etats généraux des migrant-e-s et des réfugié-e-s ont déjà eu lieu il y a deux et quatre ans. Petite rétrospective.*

Les premiers Etats généraux ont été organisés à l'initiative des militant-e-s du canton de Vaud. Ils étaient voulus pour aider – dans la perspective du double référendum contre la loi sur l'asile et la loi sur les étrangers – à surmonter l'esprit cantonal parfois un peu borné et la barrière linguistique entre Alémaniques et Romands. Ils ont permis que des activistes des domaines thématiques de la migration, de l'asile et des sans-papiers s'engagent une première fois dans des échanges communs. Des invité-e-s de l'étranger nous ont montré que notre résistance n'est pas seule, mais qu'il y a dans toute l'Europe des groupements qui luttent contre l'exclusion et le racisme, contre la forteresse Europe et contre l'exploitation des personnes migrantes.

Grâce aux nouvelles connaissances faites lors de ces Etats généraux, nous avons pu obtenir un succès fulminant dans la récolte de signatures pour le double référendum. Malheureusement cependant, nous avons ensuite perdu, et même nettement, les votations en automne 2006.

#### **Semaine des migrant-e-s**

Aux deuxièmes Etats généraux des migrant-e-s en automne 2007, la première pierre a été posée en vue de notre semaine d'action colorée qui a eu lieu il y a un an: « La semaine des migrant-e-s ». Après une expo-marché des possibilités, dans laquelle les divers groupes ont pu présenter leurs activités en cours, des discussions thématiques ont eu lieu en groupes. A l'issue des débats, une résolution finale a été adoptée pour annoncer la semaine des migrant-e-s en maintenant la devise: « la migration est une réalité, un droit et une chance ». ❀

**Les documents de travail, listes des organisations représentées, exposés, descriptions des ateliers et photos des Etats généraux de 2005 et 2007 se trouvent sous la rubrique « 2003-2007 » du site [www.sansnous.ch](http://www.sansnous.ch)**

## Formulaire d'inscription

Monsieur       Madame

Prénom

Nom

Organisation ev.

Rue et no

NPA Lieu

E-mail

### Participation aux Etats généraux

Inscription  Je m'inscris pour participer aux 3<sup>es</sup> Etats généraux des migrant-e-s à Berne le 13 décembre 2009

Je verse la finance suivante

25.– prix normal       50.– prix de solidarité       10.– prix réduit

Traduction  J'ai besoin d'une traduction simultanée (all/fr et fr/all) au plénum (aux ateliers, traduction chuchotée)

### Je m'inscris au repas de midi

Repas  avec viande       sans viande

Le prix du repas est de 25 fr. (y compris une boisson minérale)

Pour des raisons financières, je dois faire appel à un repas de solidarité  
 Par solidarité, je verse le prix d'un deuxième repas à 25.-

### Préparation et soutien

Marché de l'info  Notre organisation souhaite se présenter au marché de l'info. Dès 9h15, les panneaux peuvent être installés

Soutien  Je transmets volontiers un texte d'info à nos membres  
 J'insère volontiers un texte d'info sur les Etats généraux dans notre bulletin  
 Notre organisation peut participer financièrement au soutien des Etats généraux

### Newsletter

Je souhaite m'abonner à la newsletter

**Remplir les formulaires d'inscription on line sous [www.sansnous.ch](http://www.sansnous.ch) ou retourner celui-ci dûment complété jusqu'au 8 décembre 2009 à :**

Solidarité sans frontières  
Neuengasse 8  
3011 Berne

Tél 031 311 07 81 / Fax 75  
eg2009@sosf.ch  
www.sansnous.ch

CP-30-13574-6  
eg2009@sosf.ch

NOUVEAU CHEF DE L'ODM

## Un « combattant des abus »

A fin octobre 2009, quatre mois après le licenciement d'Eduard Gnesa, le Conseil fédéral a nommé Alard du Bois-Reymond au poste de directeur de l'Office fédéral des migrations. La cheffe du DFJP Eveline Widmer-Schlumpf a notamment souligné les « qualités de manager » de cet économiste de 48 ans en se référant certainement à sa capacité politique du revirement : du Bois-Reymond a été pendant six ans à la tête de Pro Infirmis, une organisation qui défend les droits des personnes handicapées. En 2005, il a passé à l'Office des assurances sociales où il a été vice-directeur du do-

maine de l'assurance-invalidité. Après avoir représenté les intérêts des personnes avec handicap, il s'est ainsi transformé en combattant contre les « faux invalides » et les « abus dans le domaine de l'AI ». Du Bois-Reymond est coresponsable de nombreux durcissements dans l'AI comme par exemple la check-list de l'AI avec critères de suspicion sans nuances comme le passé de migration et l'engagement de détectives sociaux également en particulier contre les migrant-e-s. Ainsi considéré, le nouvel homme convient tout à fait à l'image d'un office dont la mission politique correspond d'abord au refus d'immigrant-e-s et de réfugié-e-s. Lorsqu'il s'est présenté, il a dit aux médias les recettes qu'il entendait reprendre de son ancien poste dans le nouveau : dans l'AI, on devait aussi en priorité veiller à ce que les décisions soient prises nettement plus rapidement.

LE COLLECTIF VAUDOIS DU DROIT DE RESTER PROTESTE

## Arrestations arbitraires

Lors d'une conférence de presse du 30 octobre 2009, le collectif a protesté contre la récente série d'arrestations et d'expulsions de requérants d'asile déboutés dans le canton de Vaud. Les personnes concernées étaient toutes d'origine africaine, vivaient souvent depuis de longues années en Suisse et avaient été arrachées de leurs lieux d'hébergement et de leurs places de travail sur la base du dernier durcissement de la loi sur l'asile. L'existence de relations familiales en Suisse n'a pas été prise en considération et l'absence de tout réseau relationnel dans les pays de provenance a été ignorée. Au lieu de solliciter leur admission provisoire, le canton a fait application de l'arbitraire et de la force. Les intéressé-e-s ont été appréhendé-e-s tôt le matin sans avis préalable à leurs avocat-e-s et ont été amené-e-s, menottes aux mains, à Frambois, centre de détention en vue de l'expulsion.

[www.droit-de-rester.blogspot.com](http://www.droit-de-rester.blogspot.com)

ITALIE: PROCÈS DU CAP ANAMUR

## Acquittement des « complices »

Le 7 octobre 2009, après deux ans d'enquête préalable et trois ans de procédure, le tribunal pénal d'Agrigent (Sicile) a fini par acquitter Elias Bierdel, Stefan Schmidt et Vladimir Daschkewitsch. L'ancien président du Comité Cap Anamur, le capitaine du bateau du même nom ayant secouru des réfugiés et le premier officier étaient accusés « d'assistance en bande à l'entrée illégale dans un cas particulièrement grave ». En juin 2004, 37 réfugié-e-s africain-e-s en détresse avaient été sauvé-e-s au large de la Sicile. Après des semaines de tiraillements politiques, le Cap Anamur avait pu accoster à Porto Empedocle. Le bateau avait été saisi peu après – illégalement, comme la Cour européenne des droits de l'homme l'a constaté par la suite. Il s'agissait de prononcer une condamnation pour l'exemple contre les trois « complices » humanitaires. Ainsi, leur acquittement n'est pas seulement une gifle aux autorités italiennes mais aussi aux politiciens allemands comme Otto Schily (SPD), ministre de l'intérieur d'alors, qui avait dénigré l'action de secours du Cap Anamur dans les médias.

[www.borderline-europe.de](http://www.borderline-europe.de)



Une femme musulmane lors de la prière pour la paix.



## EN BREF

PAS DE SOLUTION POUR  
UN NON-PROBLÈME**Interdiction  
de la burka ?**

Actuellement, il y a une tendance à politiser à bon marché sur le dos des musulmans. La conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf n'y échappe pas en reprenant au début novembre, par la voie de la presse dominicale, une idée du président français de lancer un débat sur une interdiction pénale du voile intégral. Une telle idée de charger la police et la justice de poursuivre pénalement les femmes contraintes à porter ce vêtement ne contribuerait guère à leur émancipation. Du reste, en Suisse, la burka n'est portée que par quelques touristes saoudiennes et est ainsi un non-problème.

CONSEIL BAVAROIS DES RÉFUGIÉ-E-S  
CONTRE LES RENVOIS DUBLIN**Pas en Grèce**

A fin août, les «Voices of Pagani» ont fait le tour du monde. Il s'agit de séquences filmées dans lesquelles on voit des réfugié-e-s documenter leur situation au camp d'internement inhumain de Pagani sur l'île grecque de Lesbos avec un appareil vidéo introduit clandestinement. Peu après, la Cour constitutionnelle fédérale allemande a stoppé plusieurs renvois vers la Grèce et a annoncé un examen profond

du système «Dublin II» à la base de ces renvois. Après un incendie dans le camp, les autorités grecques ont annoncé, à fin octobre, la libération des 130 dernières personnes internées. Malgré les décisions de la Cour constitutionnelle fédérale, le gouvernement allemand s'en tient à ses renvois vers la Grèce. Le Comité bavarois des réfugiés et d'autres organisations ont lancé en novembre une campagne contre le «système Dublin» auquel la Suisse participe également depuis fin 2008.

**Comité bavarois des réfugiés :**[www.snurl.com/sosf090401](http://www.snurl.com/sosf090401)**Voices of Pagani :**[www.snurl.com/sosf090402](http://www.snurl.com/sosf090402)

LE COMITÉ DE L'ONU CRITIQUE LA SUISSE

**Mieux contrôler  
la police**

Des bavures policières à l'encontre de requérant-e-s d'asile et de migrant-e-s, le défaut de compétences de la Commission contre le racisme et la garantie d'un mandataire juridique libre pour les requérant-e-s d'asile – tels sont les thèmes sur lesquels le Conseil fédéral doit présenter un rapport au Comité de l'ONU des droits de l'homme dans l'année à venir. Dans ses recommandations émises à la fin de sa 97<sup>e</sup> session, le Comité exige l'instauration, dans tous les cantons, d'offices indépendants chargés d'enquêter sur les bavures policières. Il reprend ainsi des revendications présentées depuis longtemps par des organisations de défense des droits civiques et des droits humains. ❁

## ANNONCE



**Oranis Offset**  
Hohenbühlweg 4  
CH-7002 Chur  
Fon 081 252 45 92  
E-Mail: [oranis@spin.ch](mailto:oranis@spin.ch)

## IMPRESSUM

**Bulletin****Solidarité sans frontières****Paraît 4 fois par an****Tirage de cette édition :****3200 allemand / 700 français****Affirmés par la REMP/FRP :****3018 allemand / 620 français****Composition/Graphisme :****Simone Kaspar de Pont****Impression et expédition :****Oranis Offset, Coire****Rédaction : Heiner Busch,****Balthasar Glättli****Traductions : Olivier von Allmen,****Sylvie Colbois****Lectorat : Sosf****Photos : Jörg Möller****Délai rédactionnel pour le prochain****numéro : 12 janvier 2010****Nous nous réservons le droit****d'abrégé le courrier des lecteurs****Cotisation 2009 abo inclus : salariés****70.- / couples 100.- / non-salariés 30.- /****organisations 120.-****abonnement : individuel 30.- /****organisations 50.-****Editrice :****Solidarité sans frontières,****Neuengasse 8, 3011 Berne****(regroupement CAS/MODS)****Tél. 031 311 07 70****Fax 031 311 07 75****[sekretariat@sosf.ch](mailto:sekretariat@sosf.ch)****[www.sosf.ch](http://www.sosf.ch)****CP 30-13574-6**

ZONES EXEMPTES DE DROITS HUMAINS

## «Frontières assassines»

Contrôler et bloquer, retenir et enfermer, refouler et expulser, déshumaniser et tuer – c'est l'escalade des violations des droits humains aux frontières de l'Europe que «Migreurop», réseau d'organisations actives dans la politique des migrations et de l'asile et de scientifiques engagés, documente en se référant à quatre zones préoccupantes : la frontière entre la Grèce et la Turquie, la zone d'Oujda au nord-est du Maroc – à la frontière de l'Algérie et de l'enclave espagnole de Mellila, la région autour de Calais au nord de la France, qui est depuis des années un lieu d'attente pour les réfugiés en route vers la Grande-Bretagne, et enfin l'île de Lampedusa au sud de l'Italie. Le rapport montre en même temps la résistance des personnes migrantes et la solidarité de celles qui les soutiennent.

**Migreurop : Les frontières assassines de l'Europe, Rapport, Paris, octobre 2009, 55 pages**  
(En ligne sur [www.snurl.com/sosf090403](http://www.snurl.com/sosf090403)  
**Migreurop, 21ter rue Voltaire, 75011 Paris, tél. 0033-1-53 27 87 81, fax 0033-1- 43 67 16 42, contact@migreurop.org**)

DROIT D'ASILE SUISSE ET EUROPÉEN

## Labyrinthes juridiques

Dans son avant-propos au nouveau «Manuel de la procédure d'asile et de renvoi», Walter Kälin rappelle qu'avant l'adoption de la loi sur l'asile de 1979, un seul article de loi et quelques dispositions d'ordonnances avaient suffi pour accorder l'asile à des dizaines de milliers de personnes. Depuis, il y a eu révision sur révision et les prochains durcissements sont déjà en préparation. La nouvelle édition du manuel – œuvre de Ruedi Illes, Nina Schrepfer et Jürg Schertenleib – est un guide juridique accessible dans ces labyrinthes de réglementations, un instrument utile même si, comme le reconnaissent les auteurs, les thèmes pourtant toujours plus importants des mesures de contrainte et de l'aide sociale n'ont pu être traités que superficiellement.

On peut comprendre qu'un manuel ne contienne pas de réflexions politiques. Toutefois, on attendrait de l'étude comparative du droit suisse et du droit de l'UE

éditée par l'OSAR et le HCR que les auteurs évoquent de temps en temps également la réalité des réfugiés face au droit qui les régit.

**Organisation suisse d'aide aux réfugiés (éd.), Manuel de la procédure d'asile et de renvoi, Berne (éd. Haupt) 2009, 330 pages, CHF 64.–**  
(HCR/ OSAR (éd.): **Droit d'asile suisse, normes de l'UE et droit international des réfugiés. Une étude comparative, Berne (éd. Stämpfli) 2009, 561 pages, CHF 88.–**)

PAS ENTIÈREMENT NOUVEAU

## Politique du développement

Les objectifs du millénaire proclamés par l'ONU semblent annoncer un changement de la politique étatique en matière de développement. Avec la crise mondiale de l'écologie et les virus transportés tout autour du globe, les politiciens étatiques du développement du nord paraissent se rendre compte que malgré le cloisonnement des frontières, il n'y a qu'une Terre. Dans sa nouvelle publication, le CETIM de Genève s'en prend aux belles promesses. Il axe sa critique sur quatre axes : le commerce, les marchés financiers, l'écologie et certains aspects de la politique de la santé.

**Centre Europe Tiers Monde (CETIM) : Aide au développement – Efficace, neutre, désintéressée ?, Genève 2009, 184 pages, CHF 10.–**  
(à commander à CETIM, 6 rue Amat, 1202 Genève, tél. 022-731 59 63, [cetim@bluewin.ch](mailto:cetim@bluewin.ch), [www.cetim.ch](http://www.cetim.ch))

GUERRE NON DÉCLARÉE CONTRE LES RÉFUGIÉ-E-S ET LES MIGRANT-E-S

## Laboratorium Migration

Nous prenons note, comme si c'était normal, des nouvelles quotidiennes sur l'injustice légalisée, sur la misère et les morts aux frontières, sur les camps d'internement groupant des réfugié-e-s et des migrant-es en Europe et autour de l'Europe. Dans sa contribution à l'« Université Ouverte sur les Migrations », qui se trouvait cette année à Rabat, Marie-Claire Caloz-Tschopp s'arrête sur cette banalisation de la violence qui semblait inimaginable après la fin du national-socialisme. Les procédés contre la migration témoignent de la transformation du pouvoir et de la guerre, transformation qui fait de l'annihilation un acte simplement technique et administratif. L'intervenan-

te se base en particulier sur l'œuvre de Günther Anders sur « l'obsolescence de l'humain ».

[www.snurl.com/sosf090406](http://www.snurl.com/sosf090406)

DROIT PÉNAL CONTRE LES CROIX GAMMÉES?

## Moyen inapproprié

Le droit pénal n'est pas un moyen approprié pour lutter contre la xénophobie selon la réponse des Juristes démocrates suisses (JDS) à une proposition du Conseil fédéral mise en consultation en juin 2009 de durcir la norme pénale anti-racisme. Il s'agirait de punir le fait de rendre visibles notamment des symboles du national-socialisme. Les JDS rejettent entièrement la proposition en argumentant que le racisme dépasse largement la scène de l'extrême droite et que le débat actuel autour de l'initiative anti-minarets montre clairement que la lutte contre le racisme a avant tout besoin, au lieu de davantage de droit pénal, d'acteurs dans la société civile et d'offices d'information organisés.

**Prise de position des JDS : [www.snurl.com/sosf090404](http://www.snurl.com/sosf090404)**  
**Projet et rapport : [www.snurl.com/sosf090405](http://www.snurl.com/sosf090405)**

LES SANS-PAPIERS SOUMIS À L'EXCLUSION

## Médecine pour tous !

Egalement dans le nouveau WIDERSPRUCH-N° 56 sur le thème « Travail, maladie et santé », on trouve une contribution informative que nous nous devons de signaler : « Heraus aus der Schattenmedizin! Skandalöse Gesundheitsversorgung von Sans Papiers in der Schweiz » du médecin David Winizki. A commander sous [www.widerspruch.ch](http://www.widerspruch.ch)



## PORTRAIT

# « Stop à la politique anti-migration ! »

Depuis juin, l'étudiante **Jacqueline Kalbermatter** soutient **Solidarité sans frontières** en qualité de stagiaire.



### Jacqueline, quelle est la plus grande différence entre tes études et ton travail ici ?

J'aimerais plutôt souligner les points communs. Le travail scientifique et l'engagement politique veulent tous deux changer les choses en pointant sur les problèmes. Alors que la science s'attache avant tout à analyser les abus, la politique veut directement les combattre.

Toutefois, le système de Bologne tient l'université dans un étai. Le ou la scientifique qui souhaiterait changer quelque chose doit se battre personnellement pour en obtenir les possibilités concrètes.

### Une approche assez politique de la science...

La science n'est jamais totalement objective ! Elle a des responsabilités et participe au choix des thèmes importants, à la manière de les comprendre et de les employer. Les scientifiques ont également la responsabilité de mettre en évidence les problèmes.

### Que pouvons-nous, personnes engagées, améliorer dans notre collaboration avec la science ?

La collaboration se heurte parfois également à des préjugés. Bien des gens pensent qu'à l'université, on ne fait que causer au lieu de passer à l'action. Pourtant, à l'université, on dispose des moyens d'analyser d'importants points de départ pour des actions politiques. La science et l'action politique doivent être croisées. Elles vont de pair.

### Les personnes directement concernées ne savent-elles pas elles-mêmes beaucoup mieux qu'un groupe d'étudiant-e-s de quels abus elles souffrent ?

Bien entendu, les personnes concernées ont une expérience directe et on doit partir de là. Toutefois, lorsque nous réagissons à des cas individuels, il arrive que la réaction reste superficielle. Nous devons regarder derrière les façades. La solution

de beaucoup de problèmes individuels ne change pas les structures. Un exemple : la réglementation des cas de rigueur peut certes être tout à fait opportune dans un cas particulier mais elle fait oublier que ce sont les lois qui créent les sans-papiers.

Dans une belle citation, Marx dit que l'homme fait l'histoire « mais pas de son plein gré, dans des circonstances qui ne sont pas librement choisies mais qui sont directement préexistantes, données et transmises. »

### Quel serait ton souhait en ce qui nous concerne ?

Considérez encore plus les personnes migrantes comme des acteurs et pas seulement comme des victimes et impliquez les davantage dans votre travail.

### Pour terminer, nous te demandons encore un conseil. Nos membres deviennent toujours plus âgés et nous avons peu de jeunes membres. Ta recette ?

Vous devez abandonner l'idée que nous sommes tous de braves gens qui voulons seulement aider. Vous devez dire encore plus clairement que nous devons lutter contre des conditions structurelles. C'est-à-dire proposer un engagement politique comme partie de tout un mouvement qui clame « un autre monde est possible ». Dans des actions communes et des discussions avec les personnes concernées, on peut percevoir qu'il s'agit de problèmes tout concrets. On acquiert alors un sentiment d'urgence et une autre conscience des choses.

### Est-ce qu'il n'y a pas, ici aussi, à nouveau le risque de « se noyer » dans le travail sur des cas individuels ?

Tout l'art est de s'attaquer en même temps aux problèmes réels dans un cas concret et à leurs conditions structurelles! ❁

Interview : Balthasar Glättli